

Traité Édouyot

Michna 2 - Chapitre 7

הֵעִיד רְבִּי צָדוֹק עַל צֵיר חֲנָבִין טְמֵאִים, שֶׁהוֹא טָהוֹר; שֶׁמִשְנָה רִאשוֹנָה: חֲנָבִים טְמֵאִים שֶׁנִכְבָשׁו עִם חֲנָבִין טָהוֹרִים, לֹא פַסְלוּ אֶת צֵירָן.

Rabbi Tsadok témoigna que l'humeur [qui suinte] des sauterelles « impures » est « pure ». Bien que dans un premier enseignement il a été dit que lorsque des sauterelles impures ont été mises en conserve avec des sauterelles « pures » qu'ils (les Sages de l'époque) déclarèrent que leurs humeurs n'étaient pas impropres (à la consommation).



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez: Tel. (Fr): +33.1.80.91.62.91 - (Isr): +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions